

Fédération Équestre Internationale (FEI) Dressage

ÉPREUVES

Compétition par équipes

Compétition individuelle

QUOTA D'ATHLÈTES / PAR CNO

Quota d'athlètes : 50 cavaliers et 50 chevaux (10 chevaux de réserve / 1 par équipe)

Maximum par CNO : Pour les CNO qualifiés en compétition par équipes, le maximum d'athlètes par CNO sera de 3 cavaliers et ce sont les 3 meilleurs résultats qui comptent.

Pour les CNO qualifiés uniquement en compétition individuelle, le maximum par CNO sera de 2 cavaliers.

Un CNO peut participer à la finale individuelle avec 3 cavaliers au maximum.

SYSTÈME DE QUALIFICATION

RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES

Les groupes de qualification olympique de la FEI déterminés d'après la procédure de qualification se basent sur les 7 régions géographiques suivantes:

- A - Europe de l'Ouest (nord);
- B - Europe de l'Ouest (sud);
- C - Europe Centrale et de l'Est; Asie centrale
- D - Amérique du Nord;
- E - Amérique Centrale et du Sud;
- F - Afrique et Moyen-Orient;
- G - Asie du Sud-Est, Océanie

DRESSAGE PAR ÉQUIPES - SYSTEME DE QUALIFICATION

10 CNO seront qualifiés pour participer avec une équipe composée d'un maximum de 3 cavaliers et de 3 chevaux selon la procédure suivante :

- | | |
|---|--|
| 1. Les 3 équipes les mieux placées aux Jeux équestres mondiaux 2006, Aix-la-Chapelle (GER). | GER (1)
NED (2)
USA (3) |
| 2. Les 3 équipes les mieux placées au Championnat d'Europe 2007, à l'exclusion des équipes qualifiées ci-dessus. | SWE (4)
SUI (5)
GBR (5) |
| 3. Les 2 équipes les mieux placées (des groupes de qualification olympique F et G) à un championnat de dressage de l'Asie du Sud-Est approuvé par la FEI, à l'exclusion des équipes qualifiées ci-dessus. | AUS (6)
JPN (7) |
| 4. Les 2 équipes les mieux placées du groupe olympique D et E des Jeux | CAN (8)
BRA (9) |

Panaméricains 2007, à l'exclusion des équipes qualifiées ci-dessus.

TOTAL

10 équipes
(30 cavaliers)

9 équipes
(27 cavaliers)

Équipes qualifiées « **composites** » (voir note ci-dessous) :

Équipe « composite » dans le classement olympique
Équipe « composite » dans le classement olympique
Équipe « composite » dans le classement olympique
Équipe « composite » dans le classement olympique
Équipe « composite » dans le classement olympique

DEN (3 cavaliers)

ESP (3 cavaliers)

FRA (3 cavaliers)

RUS (3 cavaliers)

POR (3 cavaliers)

TOTAL

4 équipes (12 cavaliers)

5 équipes (15 cavaliers)

Note:

- Tous les cavaliers doivent obtenir les conditions minimales requises pour le 30 juin 2008.
- Des équipes sont qualifiées « **directement** » par le championnat par équipes.
- Équipes qualifiées « **composites** » : les équipes sont composées de 3 individuels s'étant qualifiés pour un même pays dans le classement olympique des cavaliers - dressage afin de former une équipe.
- Le nombre total d'équipes participant à la compétition par équipes, y compris les « équipes composites », peut excéder 10. L'ordre de priorité de la sélection des équipes composites sera basé sur les 3 couples les mieux placés dans le classement d'un CNO.

DRESSAGE INDIVIDUEL - SYSTEME DE QUALIFICATION

Le système de qualification suivant pour les individuels ne concerne que les CNO **n'ayant pas** qualifié une équipe « directement ». Chaque place de qualification est attribuée pour 1 cavalier et 1 cheval.

			Réserves (R)
1.	Le pays hôte (CHN & HKG) sera qualifié avec 1 individuel, s'il n'est pas qualifié par ailleurs.	CHN HKG	
2.	Chaque CNO du concurrent placé le premier dans le classement olympique FEI de dressage, au 1 ^{er} mai 2008, dans chacune des régions ou des groupements régionaux suivants se qualifiera pour inscrire 1 individuel: A - Europe de l'Ouest (nord) B - Europe de l'Ouest (sud) C - Europe Centrale et de l'Est, Asie centrale D - Amérique du Nord E - Amérique Centrale et du Sud F - Afrique et Moyen-Orient G - Asie du Sud-Est, Océanie	(7) FIN FRA* RUS* ANT MEX RSA KOR	
3.	Si le quota doit être complété, soit pour remplir les places disponibles, soit après annulation de l'inscription d'une équipe ou d'un individuel par un pays, les cavaliers seront pris dans leur ordre de classification dans le classement olympique FEI de dressage au 1 ^{er} mai 2008 pour atteindre un total de 50 cavaliers.	(+) (12) DEN* AUT ESP*	FRA RUS POL POR

		DEN*	RUS
		DEN*	POR
		ESP*	AUT
		BLR	ITA
		AUT	BEL
		BEL	BEL
		ESP*	IRL
		ITA	POR
		FRA*	BLR
		FRA*	FIN
		RUS*	BLR
		POL	NOR
		POR*	UKR
		RUS*	HUN
		POR*	
		ITA	
		IRL	
		POR*	
4.	Conformément aux précisions données sous la rubrique 'Places sur invitation de la commission tripartite (CIO-ACNO-FEI)', des places sur invitation pourront être distribuées aux CNO après confirmation de la commission tripartite.	+	
	TOTAL		20 cavaliers 23 cavaliers

*Equipe "composite"

CLASSEMENT FEI DES CAVALIERS OLYMPIQUES DE DRESSAGE

La méthode de calcul utilisée pour l'établissement du classement olympique des cavaliers de dressage de la FEI sera publiée le 1^{er} janvier 2007 et distribuée aux fédérations nationales. La liste est limitée aux 8 meilleurs résultats par couple cavalier/cheval dans des épreuves du niveau spécifié durant la période allant du 1^{er} mai 2007 au 1^{er} mai 2008.

CONDITIONS MINIMALES REQUISES POUR LES CHEVAUX ET LES CAVALIERS

Tous les chevaux et tous les cavaliers prenant part aux Jeux Olympiques 2008 doivent remplir les conditions minimales requises suivantes:

Un résultat minimum de 64 % doit être attribué à la combinaison cavalier/cheval par deux Juges de Dressage Officiels Internationaux FEI différents et de nationalité différente de celle des cavaliers. Le résultat doit être obtenu lors de deux CDI 3*/CDI 4*/CDI 5*/CDI-Ws/CDIO différents. Les résultats obtenus en classe Préliminaire ou en classe Grand Prix de Consolation jugés par trois juges n'entrent pas dans ces conditions minimales.

Les cavaliers et les chevaux pourront obtenir les conditions minimales requises dans des épreuves ayant lieu **entre le 1^{er} janvier 2007 et le 30 juin 2008**.

PLACES SUR INVITATION DE LA COMMISSION TRIPARTITE (CIO-ACNO-FEI)

La date limite à laquelle les CNO devront avoir soumis leurs demandes d'invitation est le 15 novembre 2007. L'attribution des places sur invitation sera confirmée par écrit aux CNO avant juillet 2008.

Néanmoins, aucune place ne sera attribuée pour ces invitations dans le cadre du quota équestre. Les demandes d'invitations pourront être combinées à des places inutilisées dans le quota en accord avec la FEI et le CIO avant le 15 juin 2008.

Pour être admissible à une place sur invitation, chaque cavalier et chaque cheval doivent remplir les conditions minimales requises par la FEI.

De plus amples renseignements concernant les places sur invitation sont disponibles dans le document intitulé « Places sur invitation de la commission tripartite – Informations destinées aux CNO », distribué avec les systèmes de qualification.

PÉRIODE DE QUALIFICATION

20 août - 9 septembre 2006	Jeux équestres mondiaux (WEG), Aix-la-Chapelle (GER)
27 août – 2 septembre 2007	Championnats d'Europe de dressage, Turin (ITA)
25 – 28 octobre 2007	Qualification FEI pour Groupes Olympiques F&G, Sydney (AUS) ANNULÉ et remplacé par les Evaluations de Qualification Régionale pour les Groupes Olympiques F&G *
15 novembre 2007	Date limite à laquelle tous les CNO doivent avoir soumis leurs demandes de places sur invitation de la commission tripartite.
31 Janvier 2008	Evaluation de Qualification Régionale pour les Groupes Olympiques F&G avec Chevaux en Europe, Cannes (FRA)
04-05 Février 2008	Evaluation de Qualification Régionale, Sydney (AUS)
06-07 Février 2008	Evaluation de Qualification Régionale, Palmerston North (NZL)
1 ^{er} mai 2008	Classement FEI des cavaliers de dressage utilisé pour déterminer les inscriptions individuelles.
1 ^{er} mai 2008	Communication par la FEI aux CNO/fédération nationale de leur nombre de places de qualification.
31 mai 2008	Confirmation par les CNO à la FEI de l'utilisation du nombre de places de qualification.
15 juin 2008	Confirmation par la FEI de l'attribution des places de qualification définitives et confirmation par la commission tripartite de l'attribution des places sur invitation.
30 juin 2008	Délai accordé aux cavaliers et aux chevaux pour remplir les critères d'admission minimaux de la FEI.
Juillet 2008	La commission tripartite confirmera par écrit aux CNO l'attribution des places sur invitation.
23 juillet 2008	Date limite à laquelle les CNO devront avoir soumis leurs formulaires d'inscription au comité d'organisation des Jeux de 2008 à Beijing.

* Conformément au Document Spécifique (en anglais) : « Dressage Regional Qualifying Assessments for Olympic Groups F&G », disponible sur le site de la FEI :

http://www.fei.org/Events/Olympic_Games/Documents/DRESSAGERegionalQualifyingAssessmentsforOlympicGroupsFandG03OCTOBER2007_000.pdf

DATES / PROCESSUS DE CONFIRMATION DES PLACES

La FEI communiquera aux CNO/fédérations nationales par écrit avant le 1^{er} mai 2008 le nombre des places de qualification qu'ils ont obtenues pour leurs équipes ou leurs individus. Les CNO admissibles doivent faire savoir par écrit à la FEI avant le 31 mai 2008 s'ils ont ou non l'intention de participer aux Jeux Olympiques. Avant le **15 juin 2008**, la FEI réattribuera toutes les places disponibles.

RÉATTRIBUTION DES PLACES INUTILISÉES

Places inutilisées par les équipes : si les membres d'une équipe qualifiée n'obtiennent pas les conditions minimales requises avant le 30 juin 2008 :

1. le pays en question pourra concourir avec 2 individuels au maximum
2. le nombre de places inutilisées sera remis dans le classement de dressage de la FEI

Places inutilisées par les individuels : au cas où un CNO n'utiliserait pas les places de qualification pour les individuels, les places disponibles seront réattribuées au CNO des athlètes suivants les mieux placés dans le classement olympique FEI des cavaliers de dressage du 1^{er} mai 2008. Un cavalier ne peut qualifier un même CNO pour plus d'une place individuelle.